



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 30

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

La présidente dépose le certificat d'élection de M. Obby KHAN, nouveau député de Fort Whyte.
(Document parlementaire n° 16)

M^{me} la *première ministre* STEFANSON et M. le *ministre* GOERTZEN accompagnent à l'Assemblée M. Obby KHAN, *député de la circonscription électorale de Fort Whyte*. Ils se placent devant la présidente.

M^{me} la *première ministre* STEFANSON dit :

« Madame la présidente, j'ai l'honneur de vous présenter M. Obby KHAN, *député de la circonscription électorale de Fort Whyte*, qui a prêté serment, a signé le rôle et réclame le droit de siéger ».

La présidente dit :

« Au nom de tous les députés, je désire vous souhaiter la bienvenue ainsi qu'un franc succès dans votre carrière à l'Assemblée. »

M. KHAN s'avance vers la présidente et lui serre la main. Ensuite, il se rend à son siège.

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 223) — *Loi sur le Mois du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Month Act.*

(M. SMOOK)

M. SMITH (Lagimodière), *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine sikh.

M. BRAR et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M^{me} GUILLEMARD, *ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté*, fait une déclaration au sujet de la journée *Take Down Tobacco*.

M^{me} SMITH (Point Douglas) et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. KHAN, M^{me} FONTAINE, M. MARTIN, M^{me} MARCELINO et M. le *ministre* EWASKO font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} FONTAINE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à veiller immédiatement à ce que les personnes qui résident au Manitoba bénéficient d'un accès efficace et sécuritaire à des services d'interruption volontaire de grossesse où qu'elles habitent et à veiller à ce qu'il légifère immédiatement afin d'instaurer des zones tampons.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à financer la mise à niveau des implants cochléaires couverts par l'assurance-maladie, ou à fournir une aide financière par l'entremise du programme de remplacement des processeurs de la parole, afin d'aider ceux qui ont besoin d'une mise à niveau de leur appareil à payer le coût de remplacement.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à communiquer immédiatement avec tous les propriétaires de maisons et de biens-fonds du Manitoba ayant des conduites d'eau en plomb reliées à une conduite d'eau principale de la Ville et à leur fournir un soutien financier complet en vue du remplacement de ces conduites d'eau afin de garantir un accès à de l'eau propre à ces propriétaires et d'éliminer l'exposition au plomb et les risques pour la santé découlant d'une telle exposition.

M^{me} NAYLOR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer une proclamation voulant que la première semaine de février de chaque année soit désignée « Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation ».

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

L'Assemblée convient de céder au député de Steinbach le temps de parole illimité accordé au ministre pour le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)* — dont dispose actuellement le député de Morden-Winkler.

Lundi 4 avril 2022

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 31 — *Loi corrective de 2022/The Minor Amendments and Corrections Act, 2022*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M^{me} FONTAINE et M. GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M^{me} FONTAINE et M. LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} FONTAINE intervient. M. ISLEIFSON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger